

## Les émetteurs de trackers en France

### Le pionnier domine haut la main

Évaluées sur la base des échanges constatés en avril dernier, les parts du marché français des émetteurs de trackers soulignent l'avance de Lyxor AM.

#### > Lyxor AM

Maison mère	Société Générale
Trackers distribués à Paris	75
Part de marché	59,6%

**Pionnier** en France, Lyxor propose une large gamme de trackers éligibles au PEA. La plupart versent des dividendes. Pour débiter, optez pour le Lyxor ETF CAC 40 [code mnémorique CAC] et le Lyxor ETF Dax [DAX].

#### > Sgam ETF

Maison mère	Société Générale
Trackers distribués à Paris	12
Part de marché	11,8%

**Sœur et rivale** de Lyxor AM, cette autre filiale de la Société Générale propose des trackers «inversés», qui «positivent» la baisse des indices CAC 40 et DJ Euro Stoxx 50. Les frais sont plus élevés que ceux d'un tracker classique.

#### > Ishares

Maison mère	Barclays Global Invest.
Trackers distribués à Paris	81
Part de marché	15,5%

**Numéro un** en Europe et dans le reste du monde, Ishares tente de rattraper son retard sur le marché français. Son produit Ishares FTSE/Macquarie Global Infrastructure 100 [code mnémorique NFR] peut y contribuer.

#### > Streettracks

Maison mère	State Street GA
Trackers distribués à Paris	12
Part de marché	3,6%

**Réputée** pour sa gestion quantitative et indicielle, State Street GA a choisi de se focaliser sur les trackers sectoriels. Pour commencer, optez pour le Streettracks MSCI Europe Energy (valeurs énergie) [code STN].

#### > EasyETF

Maisons mères	Axa et BNP Paribas
Trackers distribués à Paris	28
Part de marché	4,5%

**Lancée** par Axa IM dès 2001, cette gamme de trackers est gérée avec BNP Paribas depuis 2005. Son principal intérêt réside dans ses indices sectoriels. Parmi eux, notre préférence va au EasyETF Epra Eurozone (immobilier) [code EEP] et au EasyETF Euro Energy (titres pétroliers) [code EEP].

#### > Casam

Maison mère	Crédit Agricole
Trackers distribués à Paris	3
Part de marché	2,8%

**Active** dans l'offre de trackers depuis février 2002, la Banque verte n'a pas encore développé une réelle gamme. Nous privilégions les deux trackers sur indices européens : SPDR Euro 350 [code SPO] et SPDR Europe 350 [SPE].

#### > JP Morgan ETF

Maison mère	JP Morgan
Trackers distribués à Paris	5
Part de marché	0,3%

**Lancée** en octobre 2007, la gamme de trackers obligataires s'est étoffée en avril dernier. Notre préférence actuelle va au tracker ETF GBI EMU 1-3Y [code mnémorique JE1].

#### > Invesco Powershares

Maison mère	Invesco
Trackers distribués à Paris	11
Part de marché	0,02%

**Numéro cinq sur le marché américain**, Invesco s'est spécialisé dans les trackers dits «intelligents» qui visent à faire mieux que les trackers classiques. Le Powershares Dynamic Europe [code mnémorique PEH] et le Powershares FTSE RAFI US 1000 [code PFT] méritent l'attention.

#### > DB-X Trackers

Maison mère	Deutsche Bank
Trackers distribués à Paris	21
Part de marché	1,8%

**Arrivée en force** début 2008 avec 21 produits, Deutsche Bank est la première à proposer en France un tracker [DB MSCI EMEA TRN Index ETF, code mnémorique XEM] qui offre l'accès aux pays émergents d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient.

#### > UBS ETF

Maison mère	UBS
Trackers distribués à Paris	1
Part de marché	0,03%

**Un seul tracker**, dont le principe est de reposer sur un indice large d'actions européennes, qui vise les clients professionnels.

## 1 - D'où vient le mot tracker ?

**Le terme a été inventé en 2001 par Euronext** pour définir cette nouvelle famille de produits financiers dont l'objectif est de «traquer», autrement dit de suivre, les performances d'un indice boursier. Sur les autres marchés cotés, ces «traqueurs d'indice» sont souvent appelés ETF, pour Exchange Traded Funds.

## 2 - Où et comment acheter des trackers ?

**Cotés en continu sur Euronext**, les trackers s'achètent et se vendent comme des actions de sociétés cotées, en passant par votre intermédiaire habituel : banque, société de Bourse ou courtier en ligne. Chaque tracker est désigné par un code mnémotechnique [exemple : C40] ou Isin [FR0007080973] qu'il faut connaître pour passer un ordre. Les transactions sur trackers fonctionnent de la même façon que pour les actions. Il est ainsi possible de passer des ordres à cours limité ou à seuil de déclenchement.

## 3 - Quels frais entraînent-ils ?

**Des coûts de gestion et de courtage.** Même si les trackers ont la forme juridique de fonds commun de placement, leurs émetteurs ne prélèvent pas de frais de souscription. Les frais de gestion sont proportionnels au temps de détention, et prélevés par l'intermédiaire. Les courtages sont de même nature et de même taux que ceux portant sur des titres classiques. Ils dépendent de chaque intermédiaire : il convient de les comparer, pour éventuellement les négocier.

## 4 - Peut-on les placer dans un PEA ?

**Oui, pour la plupart.** Tous les trackers fondés sur indices français ou européens sont éligibles au PEA. Même les trackers dits structurés (sur une stratégie ou un effet de levier) ou encore ceux qui «traquent» des paniers de valeurs américaines, brésiliennes ou russes, sont éligibles grâce à des subtilités d'ingénierie financière. Les seuls trackers non éligibles sont ceux qui suivent des indices portant eux-mêmes sur des actifs exclus du PEA, en particulier les matières premières.

## 5 - Versent-ils des dividendes ?

**Comme les fonds communs de placement, les trackers distribuent ou capitalisent les dividendes** correspondant aux actions composant les indices qu'ils reproduisent. Il existe des trackers orientés sur les revenus, par exemple investis en sociétés foncières, qui sont elles-mêmes tenues à une forte distribution de leurs bénéfices.

## 6 - Quelle fiscalité s'applique ?

**La même que pour toute valeur mobilière** qu'il s'agisse des plus-values de cession ou des dividendes perçus. Les opérations sur trackers entrent aussi dans les seuils de cession (pour les plus-values) ou de perception (pour les dividendes). Votre intermédiaire (banque ou courtier en ligne) vous adressera les informations nécessaires à vos déclarations fiscales.

## 7 - Qu'est-ce que la fourchette de cotation ?

**C'est l'écart entre les prix à l'achat et à la vente**, tel qu'il apparaît dans le carnet d'ordres. Un tel écart existe pour toute société cotée. Il est d'autant plus faible – cinq millièmes d'euro, soit 0,01%, pour l'action Total par exemple – que la liquidité est grande. Pour des trackers à faible liquidité, l'écart peut atteindre 0,2 à 0,5%, ce qui renchérit d'autant les transactions. Il faut bien sûr privilégier les trackers les plus liquides.

## 8 - Portent-ils un risque de change ?

**Oui, si l'indice sous-jacent est lui-même sensible aux changes.** C'est le cas des trackers liés aux matières premières, le plus souvent cotées en dollars, et bien sûr de ceux qui suivent les indices d'actions américaines, même lorsqu'ils sont cotés en euros. Même chose pour les trackers qui reproduisent l'évolution des Bourses des pays émergents.

## 9 - Qu'est-ce qu'un tracker structuré ?

**C'est un produit conçu pour traduire une stratégie boursière** plus élaborée que le suivi d'un indice. Par exemple, amplifier une hausse ou limiter les conséquences d'une baisse. L'imagination des émetteurs est sans limite. Mais plus le tracker se complique, plus sa liquidité et sa lisibilité se réduisent et sa fourchette de cotation s'élargit.

## 10 - Comment s'informer ?

**En suivant les trackers dans la cote du Revenu Hebdo ou sur notre site Internet [lerevenu.com](http://lerevenu.com).** Chaque semaine, nous publions dans notre cote les cours de près de 200 trackers cotés à Paris. Dans cette sélection, nous retenons uniquement ceux qui présentent un volume d'échanges suffisant. Les trackers sont classés en quatre grandes catégories, en fonction de la famille à laquelle ils appartiennent : «Trackers sur indices de marché», «Trackers sur indices de matières premières», «Trackers sur indices de stratégie» et «ETF actifs».